

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Présents : 49
Excusés : 15
Absents : 8

Nombre de membres en exercice : 72

REUNION DU 3 FEVRIER 2020

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)

Affiché le :

20 FEV. 2020

L'an DEUX MILLE VINGT, le LUNDI TROIS FEVRIER à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le VINGT-HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de Monsieur Bruno BESCHIZZA.

ÉTAIENT

PRESENTS :

M. AMARI Farid, M. ARDJOUNE Madani, M. ASENSI François, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BESCHIZZA Bruno, M. BOUMEDJANE Karim, M. CAHENZLI Denis, M. CANNAROZZO Frank, M. CAPO-CANELLAS Vincent, M. CARRE Julien, .CHABANI Hamid, M. CHALLIER Guy, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COCOZZA Merzouba, Mme COMAYRAS Christine, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme DUBOE Nicole, M. HOPPE Yannick, M. EL KOURADI Fouad, Mme JAOUANI Amel, Mme LAGARDE Aude, Mme LAGNEAU Muriel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme LEVE Séverine, Mme MABCHOUR Najet, M. MANGIN Anthony, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, M. MONTES Mathieu, Mme MOREIRA Véronique, M. MORIN Sébastien, M. NICOLAS Frédéric, Mme PINHEIRO Amélie, Mme QUERUEL Marie-Jeanne, M. RAMADIER Alain, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme SAGNA Fatou, Mme SAGO Aïssa, Mme VALLETON Martine, Mme VAUBAN Maryline, Mme VERTE Monique, Mme WANLIN Elsa, M. WATTEZ Robert, Mme YERRO Georges-Marie, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES

Mme ARAB Dalila, M. ATTIORI Olivier, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme ELSODY Arhella, M. FERREIRA Lino, M. GATIGNON Stéphane, M. GRAMFORT Mathieu, M. LAGARDE Jean-Christophe, M. MAHMOUDI Yacine, Mme MARCHOIS Maryline, M. MEIGNEN Thierry, M. MIGNOT Didier, M. SALINI Stéphane, Mme SEGURA Angela, Mme VANDENABELLE Bernadette.

AYANT DONNE POUVOIR A

M. BAILLON Jean-François, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, Mme BELMOUDEN Fatima, Mme LAGNEAU Muriel, M. MONTES Mathieu, Mme MABCHOUR Najet, Mme SAGNA Fatou, M. MANGIN Anthony, M. AMARI Farid, M. HOPPE Yannick, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme DE CARVALHO Virginie, M. ZANGRILLI François, M. CARRE Julien, Mme YERRO Georges-Marie.

ABSENTS

Mme AUTAIN Clémentine, M. BARON Stéphane, Mme BOUR Patricia, Mme DELMAS Anne-Marie, M. LAURENT Daniel, M. MARIOT Claude, M. RANQUET Jean-Philippe, M. VAZ Micaël.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme MISSOUR Sabrina

DELIBERATION N°27 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2020

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5219-5 et L5211-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 portant actualisation de l'instruction comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n°141 du 9 décembre 2019 qui prend acte de la tenue du débat l'orientation budgétaire sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires,

Considérant le projet de budget primitif établi pour l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2020, équilibré à la somme de 215 926 429 € (deux cent quinze millions neuf cent vingt-six mille quatre cent vingt-neuf euros)

- Section de fonctionnement 170 109 346,00 €
- Section d'investissement 45 817 083,00 €

- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à la majorité (62 voix pour, 2 contre)

Le Président
Bruno BESCHIZZA

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20200203-27-03-02-2020-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020